Professeur à Lille. — Louis Dujardin, peintre, à Douai, et Hélène Pasbecq, commerçante, 10 Douaémont.

Mariage. — Alfred Christman, verrier à Douai et Marie Delbecq, journalière à Douai.

Décès. — Julie Nérveux, 81 propriétaire, veuve de Charles Richer, rue Faidherbe, 17. — Fernand Legrand, 2 ans, rue des Ferronniers, 6 bis.

VALENCIENNES
Jardins ouvriers

La « Société des Jardins ouvriers de Valenciennes » vient de prendre possession d'un terrain qui lui permettra de distribuer prochainement un certain nombre de jardins.

Ces jardins, situés rue du Jolimetz, seront réservés exclusivement aux ouvriers du Faubourg de Paris. Ils seront donnés gratuitement la première année et loués à raison de 6 fr. par an, les années suivantes.

Les ouvriers qui voudraient faire partie de la Société sont priés de se faire inscrire chez M. Hédot, pharmacien, place du Faubourg de Paris.

VALENCIENNES. — Du 1er au 7. — Naissances. — Julien Thivart, coron Pétrucentier, 4. — Jeanne Marchal, écluse Folien, 23. — Hélène Vasseur, rue des Postes, 28. — Marcel Planing, rue Derrière-les-Murs. — Laurent Carrez, avenue de Quiévrechain. — Jeanne Willot, P. Chatesse, 27. — Eugénie Bailleux, rue du Pont-Delseaux, 8. — Louis Ouvry, rue Saint-Jacques, n° 1.

Jean Chafrocca, avenue de Famars. — Louis Blery, rue de l'Hôtel-Dieu. — Mathilde Gosted, avenue de Mons, 157. — André Pereya, rue de Paris, 20. — Maurice Gallotte, rue du Petit-Foumart, 1. — Fernand Deghaye, Coron des 120. — Odette Clot, boulevard Faidherbe, 21. — Voltaire Delépaut, rue des Moulineaux, 12.

Mariages. — Zacharie Santune et Céline Cuisinier. — Lucien Grosbouillot et Cesarine Marchal. — Henri Delaby et Marie Marcelal. — Léon Lebrun et Elodie Hecq. — Aimé Cilson et Gabrielle Richart.

Décès. — Gabriel Rollier, 15 jours, rue de l'Hôtel-Dieu. — Henri Soyez, 47 ans, rue de l'Hôtel-Dieu. — Emile Cressier, 50 ans, rue de l'Hôtel-Dieu. Corrélie Isverne, 2 mois, rue Jocquin-Dupuis. — Marie Hasteur, 65 ans, rue Neuve, 21. — Alphée Decrement, 63 ans, rue du Torrent. — Léon Parpaite, 4 mois, rue de Paris. — Marcelle Poteau, 6 mois, rue Saint-Jean.

Marguerite Milon, 2 ans, rue Nouvelle-Hollande, 10. — Emilie Pichard, 34 ans, gare de Valenciennes. — 4. Raymondin Crapon, 1 an, rue de l'Hôtel-Dieu. — Maria Sciedin, 35 ans, épouse de Désiré Lapierre, rue de Condé, 40. — Désirée Kennière, 63 ans, place de l'Hôpital. — Pierre Cartier, 81 ans, place de l'Hôpital.

CAMBRAI
Une passerelle, s. v. p.

Sous ce titre on lit dans le La Nouvelle :

Ces bons musiciens qui se targuent d'être les bons amis du « peuple » feraient beaucoup mieux de prouver par leurs actions qu'ils s'intéressent réellement à nos boulons.

Tout le monde sait qu'il y a sept ans que la compagnie des Bateliers essaie, et que depuis cet temps on est obligé de faire une pause souvent longue, lorsque des bateaux sont engagés dans un passage.

Cette pause est surtout désagréable l'hiver et ce sont toujours des membres du « peuple » l'objet des sollicitudes de ces bateliers, qui sont obligés de la faire.

Il dire qu'il suffirait d'une cinquantaine de francs de bois, au maximum pour dresser à cet endroit un échafaudage en forme de passerelle pour donner satisfaction à ces pauvres victimes de l'incurie administrative.

Cette dépense faite dans un intérêt public n'est pas énorme et si un peu de bonne volonté venait à se rencontrer, personne n'aurait plus à l'avenir à subir un arrêt forcé pendant le passage des bateaux.

La deuxième conférence d'extension universitaire aura lieu à l'Institution Notre-Dame de Grâce, le dimanche 17 janvier, à 3 heures du soir. Sujet : « Jeanne-Marie Guyon, doyen de la Faculté de théologie ».

Sujet : « Madame Guyon ».

Les places peuvent être réservées à l'avance chez M. O. Masson, moyennant 0,60 c.

Bourse de la vente de Cambrai. — 1903. — Le lundi 4 février, à 11 heures du matin, il sera procédé, à la Bourse, à l'Hôtel-de-Ville (salle des ventes), au tirage des obligations de l'emprunt de 1898, à rembourser en 1904.

Les obligations sortantes au nombre de 60, seront remboursées par 500 francs chacune, contre la remise des titres, le 15 mars 1904, à la caisse de M. le Receveur municipal de Cambrai.

1897. — Le même jour, à la même heure et au même lieu, aura lieu également le tirage des obligations de l'emprunt de 1897, à rembourser ainsi en 1904.

Les obligations sortantes au nombre de quinze seront remboursées dans les mêmes conditions que plus haut.

Elles ne produiront plus d'intérêt à partir de la date fixée pour le remboursement.

La Chambre de Commerce de Cambrai se réunira le 16 janvier 1904, à 2 h. 1/2. Ordre du jour :

1. Nomination des membres correspondants. — 2. Communications diverses. — 3. Affaires diverses. — 4. Législation des boissons et spiritueux. — 5. Réforme de la loi sur la liquidation judiciaire. — 6. Projet de timbre sur le revenu.

AVESNES

COGNIES-CHAUSSÉE. — Albert Simon, de Cognies-Chaussée, engagé volontaire à l'armée coloniale, a eu, pendant les neuf années qu'il a passé au service de la France, une existence très mouvementée. Il débuta à Saïda et à Sidi-bel-Abbès, où très souvent il a eu à faire le coup de feu contre les insurgés. Il partit pour la campagne de Madagascar, il y arriva des premiers. Il assista à la prise de Tananarive, et à la conquête faite, il resta 3 ans en cette île devenue française. Il revient enfin à Oran où il gagne la fièvre typhoïde.

Après un certain temps passé en France où il reçoit la médaille commémorative de la campagne de Madagascar et la médaille coloniale, il retourne à Saïda ; fait l'expédition du Sud Oranais et se distingue à la bataille d'Aïn-Sefra.

Le Tonkin conquis, on lui a besoin de temps à autre de renforcer son armée d'occupation pour réprimer les ardeurs des indigènes. Albert Simon y est expédié avec son régiment après la bataille d'Aïn-Sefra. La fièvre le saisit à son arrivée. Bientôt guéri après un court séjour au Delta, il rentre au corps et participe à toutes les expéditions contre les révoltés.

Vers la fin du mois de septembre dernier, sa famille reçoit avec stupeur l'annonce de sa mort arrivée le 5 du même mois à Sieulang-Thuong à la suite sans doute d'une blessure reçue sur le champ de bataille.

Les habitants de Gognies-Chaussée ont voulu rendre hommage à leur concitoyen, mort au champ d'honneur.

Un service solennel a été célébré en cette commune pour le repos de l'âme d'Albert Simon. L'église pour la circonstance avait été décorée de trophées de drapeaux tricolores, partout, et surtout autour du catafalque, flottait le drapeau français.

M. le Maire de Gognies, le Conseil municipal, le bureau de Bienfaisance, la Commission de la Jeunesse occupaient des places réservées. La fanfare France Belge a relevé la cérémonie par des morceaux funèbres parfaitement exécutés. Après l'Evangile, M. le Curé de la paroisse, avec des paroles émues, a rappelé l'enfance, la jeunesse d'Albert Simon, son baptême, sa Première Communion, sa vie au sein de sa famille, ses longues années de dévoûment à la patrie, sa mort prématurée, mort chrétienne, espérons-le si donnant la douce confiance de la retrouver au ciel.

Le service terminé, au sortir de l'église, M. Albert d'Hendecourt, maire de Gognies-Chaussée, s'adressé à l'assemblée, montée devant le portail, une vibrante allocution. Avec des accents du plus pur patriotisme il a glorifié le dévoûment à la Patrie, dévoûment qui doit aller jusqu'à l'effusion du sang. Il a relevé en particulier le dévoûment d'Albert Simon, mort au service de la France, et il l'a proposé aux jeunes générations comme un modèle à imiter.

Chez les marbriers de Cousoire

Les marbriers de Cousoire viennent d'adresser au directeur général des douanes à Paris, une pétition pour lui exposer la situation qui est faite à leur commerce, à leur industrie par la concurrence des fabricants belges.

Les signataires font ressortir que les prix de fabrication des différents genres de cheminées et de pendules présentent en faveur des producteurs de la Belgique, échelonnés sur la frontière, un écart qui atteint jusqu'à 50 0/0.

Et ils ajoutent :

« Différentes circonstances contribuent à diminuer le prix de la main-d'œuvre chez nos voisins :

« 1° D'une manière générale, on sait que la vie est un tiers meilleur marché en Belgique qu'en France ;

« 2° Les meubles objets de tournage en marbre sont exécutés dans de petites localités belges où il n'y a pas d'industrie, comme Grand-Rieu, Sivry, etc.

« Pendant la bonne saison, les hommes quittent leur village pour venir travailler en France, principalement à la fabrication des briques. A leur retour chez eux, à la fin de la campagne, ils sont heureux de trouver, dans le tournage en marbre, une occasion favorable d'utiliser le chômage d'hiver.

« Les fabricants belges en profitent pour leur faire faire, à bon marché, les pièces courantes qu'ils emmagasinent pour le reste de l'année.

« Pour rétablir un peu l'équilibre entre leurs prix de revient et les pôtres, il est indispensable d'appliquer à l'entrée en France des mêmes produits de tournages et des pendules en marbre, le *tarif général* en lieu du *tarif minimum*.

« D'ailleurs, ce dernier tarif avait été établi en faveur des marbriers français qui faisaient fabriquer en Belgique, afin qu'ils puissent faire rentrer en France tous les marbres qu'ils avaient au-delà de la frontière. Mais il y a longtemps que les industriels français ne font plus travailler en Belgique, et les fabricants de ce pays profitent du tarif minimum pour nous faire une concurrence désastreuse. »

AISNE

SAINT-QUENTIN

Du Journal :

De nouveau, on parle de grève.

C'est, cette fois, l'usine Boudoux, qui entraînerait la grève, si toutefois elle devenait effective.

On sait que MM. Boudoux, dès le début de la grève des trois métiers, avaient informé leurs ouvriers qu'ils se verraient dans l'obligation, si le travail sur trois métiers était occupé dans d'autres usines, de diminuer leur tarif, tout au moins en ce qui concernait les articles pour lesquels ils de trouvent en concurrence, c'est-à-dire les articles légères.

Le travail sur trois métiers ayant été définitivement accepté et appliqué, MM. Boudoux faisaient savoir à leur personnel, mardi dernier, qu'ils allaient effectuer la diminution précédemment annoncée sur le tarif.

La nouvelle, bien qu'attendue a causé une grosse émotion. Ville ou décida d'en délibérer.

Le Comité de l'usine invite les tisseurs à se réunir, le soir même, à 5 heures, à la Patte-d'Oie, afin d'examiner la situation.

Il y eut du tirage. Un seul, 20 ouvriers seulement sont frappés par la réduction.

Les autres ne paraissaient pas fort décidés à se solidariser avec ceux-là.

Enfin, on se mit d'accord et, à 5 heures, tout le monde sortait de l'usine.

La réunion de la « Patte-d'Oie » fut ajournée.

Les uns voulaient la grève. Les autres n'en voulaient pas actuellement partir, estimant que l'époque était bien mal choisie, d'autant plus qu'il ne fallait guère compter sur le concours du syndicat, dans laquelle la précédente grève avait fait une brèche profonde.

En fin de compte, on vota un ordre du jour repoussant la réduction imposée, mais disant demander les circonstances peu propices, remettant la grève à une date ultérieure.

POÉSIE

Les Étrennes du petit Jésus

Agenouillé devant la crèche,
Petit Jésus, je viens t'offrir,
Et ma prière la plus fraîche,
Et mon plus joyeux souvenir.

Je veux te donner des étrennes ;
Que veux-tu parmi mes joujoux ?
Dis-moi quel est celui que tu prennes,
Ne crains pas que je sois jaloux.

Veux-tu ma boîte de dragées ?
Mon grand sabre et mon beau cheval ?
Veux-tu mes brillantes rangées
De petits soldats de métal ?

Préfères-tu ma carabine ?
Ou ma trompe, ou mon tambour ?
Ou mon navire qui s'incline
Quand il vogue sur la ruisseau ?

Veux-tu ma jolie trompette
Mon uniforme, et mon tambour ?
Veux-tu mes volants, ma raquette ?
Ou mon dégoulet de pasteur ?

Prends, prends ma colombe et ma cage
Toujours pleine de chansons,
Prends mon bouvreuil, dont le ramage
Charme les heures de loisirs.

Tu ne m'écoute pas, tu pleures,
As-tu froid, mon petit Jésus ?
Couche-toi, dans nos demeures
Tu réchaufferas les pieds nus.

Que fait-il donc pour les étrennes
Petit Jésus ? ah ! dis-le-moi.
Toutes tes douleurs sont les miennes,
Car, vois-tu, je pleure avec toi.

Ah ! je m'en souviens ; oui, ma mère
M'a dit encore l'autre jour,
Que l'étrenne qui peut te plaire
C'est le présent de mon amour.

Ce que tu préfères encore
A mes bonbons, à mes joujoux,
C'est le cœur par comme l'aurore
Qui vient prier à tes genoux.

Tout regard divin se repose
Sur l'enfant sage, dont la main
Prend une mendiante, et la dépose
Dans la main du pauvre orphelin.

Maman, donne, donne bien vite
Mes habits qui ne servent plus
Pour les enfants qui rien n'abrite,
Et qui ressemblent à Jésus.

Maman, récite la prière
Que ma bouche répétera ;
Je vous l'aimer, et je vous prie,
Petit Jésus ma bénire

Bulletin de l'Archiconfrérie de N.-D. de la Treille

Sainte Colette de Corbie (1)

par Alphonse GERMAIN

Sainte Colette de Corbie, naquit à la fin du quatorzième siècle, dans les temps malheureux du schisme d'Occident.

Son génie, c'est une activité incroyable dans un corps fragile, une ruse ; la sainte douceur d'une incomparable charité ; une humilité qui lui fait désirer la laideur pour n'attirer que les regards de Dieu ; une divine obstination qui ne connaît pas d'obstacle, ni matériel, ni spirituel, jusqu'à marcher sur les eaux, si les eaux s'opposent à son passage, et s'y faire suivre, comme sur une route solide, de toutes ses compagnes auxquelles le Ciel laisse ignorer le péril.

Après une réclusion des plus rigoureuses, à Corbie, dans une étroite cellule, et cela durant plusieurs années, elle obéit enfin à Dieu qui lui ordonne de *réformer* les Ordres Franciscains. Elle s'en crut longtemps à une illusion de sa vanité. Sûre désormais de la volonté du Ciel, elle court, *bride abattue*, du nord au midi de la France ; sème les miracles, journaliers n'est pas trop dire, sous ses pas, réforme envers et contre tout, fonde combien de couvents, au château de la Boulne, à Besançon, à Auxonne, à Annecy, à Moulins, à Alguesperse, j'en passe, enfin en cent autres endroits, par les mains de ses disciples, et va, épuisée de fatigue et des efforts de sa volonté contre la nature, durant quarante ans d'une vie toute surnaturelle, mourir dans la ville de Gand, le lieu de sa dernière fondation.

Elle n'a de repos que dans des ravissements ou des extases qui durent parfois jusqu'à trois jours, ou dans l'immobilité d'une vision qui anéantit ses sens ; elle ne voit que Dieu ! Et Jésus-Christ lui-même, un jour que le prêtre n'a pas compris son désir de communier, lui donne de ses mains son corps dans l'Eucharistie !

Elle vit de rien : un morceau de pain lui suffit, parfois quelques petits poissons ; point ou peu de sommeil. Et c'est, comme abbesse, cette créature idéale, la plus vigilante, la plus ordonnée, la plus diligente par l'exemple, des mères de famille, la plus positive dans l'administration, même temporelle, de ses communautés. Elle gagne des procès ! Vêtue plus grossièrement que la plus humble de ses compagnes, elle balaie, elle nettoie les cloîtres ou le cuisine. C'est le dernière des servantes. C'est, du reste, à l'office, où il remplissait les plus viles fonctions, que l'Esprit-Saint fit chercher saint Antoine de Padoue, pour l'élever sur le théâtre de sa vie publique de prédicateur des foules et du convertisseur !

Et c'est encore Sainte Colette qui devient l'amie de Saint Jean de Capistrans, mais après une rude attitude à sa réforme. Il avait d'abord exigé d'elle qu'elle y renonçât pour la sienne. Dans une attente de plusieurs jours, la réformatrice avait failli mourir de douleur. Pour finir, Saint Jean de Capistrans se rangea à la Réforme Colettine. La seule prière avait opéré cet heureux changement.

Sainte Colette, c'est encore l'amie de saint Vincent Ferrier, averti, dans une vision, qu'il doit unir ses efforts à ceux de la sainte femme, pour rendre la paix et l'unité à l'Eglise. Dans deux entrevues successives, les deux saints, après avoir prié, au calvaire d'Auxonne, dignent, sur l'inspiration du ciel, écrire une lettre collective, au Concile de Constance, pour mettre fin au schisme qui désolait l'Eglise catholique. Heureuse union de deux âmes toutes en Dieu !

Martin V ne tardait pas beaucoup à être élu Pape canoniquement, sans opposition, sous cet Pape. Il était temps... Saint Vincent Ferrier lui-même, et sainte Colette, avaient été un bon moment, dans toute leur bonne foi, sous le joug de l'orgueilleux Pierre de Lune, l'anti-Pape Benoît XIII, heureusement déposé, plus tard, par le même Concile de Constance.

Et le sage Charles V, roi de France, avait recommandé notre sainte à l'attention. Cette attitude favorisatrice point bien une malheureuse époque où la foi, cependant n'avait pas vacillé, quand l'unité semblait jamais perdue.

C'est en 1447 que mourait l'humble Colette. Son dernier geste fut d'enlever un oreiller de plume qu'une main trop charitable avait mis sous sa tête, en vue de lui procurer quelque soulagement.

« Le front couvert qu'un voile noir de la profession, « ombrée, sur la Belle du cancelliers, dans la contemplation des douleurs de la Passion du Sauveur, elle s'envola dans les bras de l'époux céleste ».

« Le troisième jour après son trépas, notre Sœur Perrine, son beau virginal corps, qui comme il venait, sans rien mûrir de sa beauté, simplement et dévotement fut ensevelit et enseveli, comme elle avait ordonné longtemps avant son trépas. »

Canonisée seulement, le 24 mai 1807, par Pie VII, Sainte Colette, du haut du ciel, a vu sa famille se multiplier sans qu'elle ait cessé d'obéir scrupuleusement à la Règle de la Réformatrice et de s'inspirer de son esprit. »

Et la Sainte a triomphé des épouvantables tortures auxquelles elle avait soumise le démon, elle pourrait bien, à notre prière, triompher, pour notre salut, du démon des Loges, de ses adeptes, les juifs, ces nouveaux décidés, et des franc-maçons, leurs valets.

A. C.

(1) Paris. Librairie Charles Poussielgue, 15, rue Cassette.

EN EXTRÊME-ORIENT

(Lettre envoyée à l'*Abstinence*)

Le fléau de mer. — L'absinthe à Saïgon. — Du thé. — Bénéfice alcoolique et déficit moral.

Permettez-moi à un de vos lointains abonnés, vivant sous les tropiques de vous faire part de quelques observations qu'il a pu faire dans un pays dont la température moyenne est la plus élevée du monde et où climat le plus malsain : le Cochinchine.

On m'avait souvent prédit, en France surtout, que je serais obligé de boire un peu de vin, sous un climat si pénible à supporter, où l'on se fatigue bien vite des aliments les plus appétissants.

Pendant la traversée Marseille-Saïgon, le hasard a voulu que je fusse en cabine et à table avec un compatriote, dont la première parole fut, quand je lui eus déclaré mes nom, prénom, qualités et origine : « Eh bien ! si on allait boire un verre, hein ?

— Non, Monsieur, je vous remercie ; je suis abstinent. »

Les bras lui en tombèrent, et il me répondit d'un ton navré : « Vous en êtes, vous aussi ? Il y en aura bientôt partout ! Attendez, continua-t-il ; quand la mer sera grosse, et que le bateau commencera à rouler, vous serez bien content de prendre un peu de bon cognac pour vous remettre le cœur au ventre ! »

Le moment ne se fit pas longtemps attendre où cela commença à rouler. Mon brave compatriote m'annonça alors qu'il allait boire une absinthe pour se garantir du mal de mer.

Moi, suivant un conseil que l'on m'avait donné et dont j'ai pu en plusieurs occasions reconnaître la valeur, j'allai me restaurer avec un peu de nourriture solide.

Qui fut le premier malade de tous les passagers ? Ce fut le brave monsieur, vieux « globe-trotter » qui en vantait d'avoir fait bien des traversées sans avoir jamais souffert du mal de mer.

Quant à moi, de toute la traversée, je n'ai jamais ressenti un seul instant de malaise.

Et cependant la mer fut plusieurs fois très mauvaise, et bien peu nombreux furent les passagers, et même les hommes de l'équipage, qui s'en tirèrent aussi facilement que moi. Je ne veux pas dire par là, bien entendu, qu'il suffise d'être abstinent pour ne pas avoir le mal de mer. Ce que je puis dire, et ce dont je suis certain, c'est que si j'avais consommé un peu d'alcool, j'aurais eu le mal de mer, et que je ne l'ai pas eu, n'en ayant pas consommé.

***

Arrivé à Saïgon, ce qui m'a le plus étonné c'est que, sous un ciel de feu et dans un climat malsain, on boive autant.

Il y a dans les rues principales d'immenses et luxueux cafés, qui ne le cèdent en rien à ceux des grandes villes d'Europe. A côté de ces grands établissements, on en trouve de plus petits, comparables à nos brasseries ; ceux-ci se trouvent surtout à proximité du port de commerce et du port de guerre.

La boisson la plus demandée ici est l'absinthe, qui se consomme en Cochinchine, comme du reste dans toutes les colonies françaises, en quantité énorme.

Naturellement, on m'a déjà demandé bien souvent ce que je pouvais bien boire, puisque je ne passe de vie et d'apéritif.

La réponse est facile : eux repas, un peu de thé ; entre les repas, absolument rien. On s'habitue parfaitement à n'avoir pas faim entre les repas (je parle de la vie régulière à l'européenne, avec trois repas dans la journée). On s'habitue également, ou moins les personnes astreintes à un travail régulier et sédentaire, à n'avoir pas soif en dehors de certaines heures.

La température à l'ombre, tant de nuit que de jour, est de 32 à 34° dans ma chambre depuis fin mars jusqu'à la saison des pluies, qu'on stteud d'un jour à l'autre. Je puis affirmer que, malgré ces chaleurs extraordinaires, je ne souffre pas de la soif.

Un monsieur, à qui je disais que je ne bois qu'un peu de thé eux repas, me répondit : « du thé ! mais j'ai dû cesser d'en prendre, parce qu'il me rendait malade ! »

Ce qu'il ne me disait pas, le brave homme, mais ce que j'appris plus tard, c'est que dans chacune des minuscules tasses de thé qu'il buvait, il mettait au moins deux petits verres de cognac, ce qui fait qu'il est plus malade qu'auparavant.

***

L'usage et surtout l'abus des boissons alcooliques, principalement dans l'armée et dans la marine, fait un tort incalculable à la colonisation.

En principe, les colonies doivent ouvrir des débouchés aux produits de la Métropole ou de l'Europe. Mais les bénéfices réalisés sur les boissons alcooliques sont bien plus que contrebalancés par les déficits moraux et matériels qu'elles causent directement ou indirectement.

Qui pourra dire à combien s'élève annuellement la part des frais d'hôpitaux, de rapatriement, d'entretien des prisons, imputable à l'alcool ? Et la charité, officielle ou privée, ne serait-elle pas mêmes mise à contribution sans ce terrible fléau.

En outre, le spectacle fréquent de soldats et de marins ivres, donné aux indigènes, est déplorable à deux points de vue différents. La dignité de l'Européen, et son prestige sur l'indigène, sont fortement relâchés, surtout lorsque l'ivresse, comme c'est souvent le cas, est accompagnée d'actes de brutalité ou de sauvagerie européenne ; ensuite, deuxième point de vue, c'est un bien mauvais exemple donné aux naturels du pays, qui seraient facilement que tout ce que fait l'Européen est bien et qui adoptent plus volontiers ses vices que ses vertus.

Un négociant chinois me disait en voyant passer des soldats ivres, qui chantaient ou plutôt qui hurlaient dans la rue : « Soldats français rire, chanter et toujours boire beaucoup ; pas moyen rire, chanter, et pas toujours boire comme ce beaucoup ? »

Les Annamites, comme les Arabes de l'Algérie, ont peu goût à l'absinthe, et si cette liqueur continue à être répandue chez eux aussi activement qu'en ce moment, elle sera, autant que l'opium, un puissant moyen pour abrutir ce peuple, qui cependant ne manque pas d'intelligence et d'aptitudes diverses.

Saïgon, juin 1903.

P. A.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

L'action libérale

Toulon. — M. le baron Amédée Reille a fait, devant un millier de personnes, une conférence dans la salle de l'Eden-Cirque.

L'orateur a récapitulé les actes du Gouvernement et en a fait une judicieuse critique.

Quelques interruptions se sont produites.

La sortie fut très houleuse.

Les chambres des syndicats civil et de l'armée qui attendaient à la porte ont bruyamment manifesté ; il y a eu des bousculades et des coups échangés.

MORT DU PEINTRE GÉRÔME

Il est mort dimanche matin, en son hôtel du boulevard de Clichy, 65.

M. Gérôme a été trouvé, vers neuf heures, par son domestique, assis sur un fauteuil, et semblant dormir.

Mme Gérôme a été avertie immédiatement de la catastrophe. Un médecin, appelé aussitôt, n'a pu que constater le décès, qu'il attribue à une congestion occasionnée, hier soir, par le froid après la sortie de M. Gérôme d'un dîner en ville.

L'illustre peintre était né à Vesoul, en 1824 ; il allait entrer dans sa quatre-vingt-bième année.

Elève de Paul Delaroche, son premier envoi au Salon fut en 1847 : *Jeunes Grecs faisant battre des coqs* ; ce tableau est aujourd'hui au Luxembourg. Gérôme entra à l'Académie des Beaux-Arts en 1863 et devint à la même époque professeur à l'Ecole de la rue Bonaparte. D'un long voyage en Orient, il rapporta toute une série d'études.

On doit également à l'éminent artiste plusieurs œuvres de sculpture, entre autres, une statue équestre du duc d'Aumale, qui est au château de Chantilly.

M. Gérôme était grand-officier de la Légion d'honneur depuis l'Exposition de 1900.

LA SANTÉ DU ROI DE DANEMARCK

Copenhague. — L'état de santé du Roi Christian s'améliore sensiblement.

Le souverain souffre d'un accès de goutte et d'un lumbago, et s'il ne survient pas de complications il pourra, dans quelques jours, quitter Gründen et se remettre en route pour Copenhague.

NOTRE AMBASSADEUR EN RUSSIE

St-Pétersbourg. — M. Bompard, ambassadeur de France, dont la santé s'était améliorée, a de nouveau la fièvre.

On croit qu'il ne pourra pas assister à la réception du Palais impérial à l'occasion du jour de l'an russe.

EN EXTRÊME-ORIENT

Port-Arthur. — Les Etats-Unis et le Japon exigent que les traités conclus avec la Chine soient ratifiés immédiatement.

L'Imprimerie de la *Croix du Nord* se charge de l'exécution rapide et soignée de Têtes de Lettres, Factures, Mémorandums, Traites, Bascules, Tarifs, etc.

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 3 janvier

Sandwich. Sl. eng. Cedric, 119, lège. Debaecker.

du 10

Lanaios. Sl. N.-D.-de-Bonne-Nouvelle, 65, orge.
St-Martin, Sl. Louis, 67, orge.
Granville. Gl. Denis-Papin, 76, sel.

Sorties du 9 janvier

Bayonné. V. Béarn, 181, div. Leroy.
Port-Talbot. V. La Rochelle, 576, lège. Fayol.

Colibri ! Colibri !

Parti Colibri !

Le froid l'a saisi, et à tire-d'ailes il a pris son vol. Pas moyen de retenir le pauvre oiseau ! Ses petites plumes tremblaient, tremblaient sous les derniers frimas.

Œdipes et Œdipesses, Sphynx et Sphynxesses, rassurez-vous pourtant.

Votre correspondance est là qui l'attend. Nous augurons son retour prochain.

Quel bonheur de le revoir tout regaillardi !

Avec quelle ardeur il va jouer du bec et des pattes pour dépouiller l'intéressant courrier !

Colibri ! Colibri ! l'on vous attend ;... impatiemment.

COIN DES MÉNAGÈRES

Réponse à trois abonnées. — 1° Coquilles. — 2° Gaufres fourrées à la crème.

La nièce à Tante Elise. — Vous me priez, chère lectrice, de vous donner la recette pour faire des *coquilles*, recette qui vous a été demandée, me dites-vous, par une illoise habitant l'Algérie. Non, bien certainement, je ne voudrais pas vous le refuser, et avec grand plaisir je vais vous donner les recettes et indications nécessaires. En passant, permettez-moi de vous dire, chère lectrice, que vous n'avez pas été très... fine... car ma réponse ne vous parvient qu'après quinze jours, alors que si vous vous étiez adressée directement, par exemple, à nos chers types de la *Croix du Nord*, vous eussiez été très vite renseignée... Bref, les gâteaux de Noël appelés suivant les localités *coquilles* ou *guéniolet*, se font ordinairement en pâté de brioche dont voici la formule :

***

Pâte de brioche. — Prenez une livre et demie de farine, placez-la sur une table, faites un trou dans le milieu, et mettez y une demi once de levure de bière, délayez et écrasez d'une main la farine en versant de l'autre de l'eau tiède pour qu'elle soit égale ; formez cependant une pâte un peu ferme que vous roulez sur elle-même et que vous laissez dans une sébille de bois en y faisant une ou deux incisions, recouvrez-le d'une serviette. Lorsque cette pâte est bien levée, étendez dessus une demi-livre de farine, ajoutez 15 grammes de sel, une livre de bon beurre, 25 grammes de sucre blanc en poudre et 6 œufs entiers ; incorporez bien le tout dans la pâte fermentée, saupoudrez de farine, repliez deux ou trois fois sur elle-même ; laissez reposer huit ou dix heures pour en faire des brioches ou... des coquilles.

Pour la forme à donner, il vous suffira de commander à votre ferblantier un moule en fer-blanc dans lequel vous mettrez la pâte pour la faire cuire au four.

A propos, j'allais oublier... Saluez s'il vous plaît, de ma part, votre chère tante Elise.

***

M. D. — L'aimable Marmiton, comme vous l'appelez, a été très touché de votre lettre bien flatteuse, faire plaisir à ses lectrices n'est-ce pas un de ses grands plaisirs. Je vais donc vous apprendre à faire des *gaufres fourrées à la crème*.

Rien d'étonnant, chère lectrice, si vous ne savez que faire, pour rendre la gaufre molle afin de pouvoir l'ouvrir et la fourrer. La préparation en est toute différente, car c'est exactement la même que pour faire les *coquilles* (voyez plus haut). Vous faites des boulettes de cette pâte que vous mettez dans votre gaufrier, la gaufre cuite des deux côtés d'ouvre avec beaucoup de facilité à l'aide d'un couteau. Vous n'avez plus alors qu'à la fourrer d'une crème quelconque à votre goût. Cette seconde opération se fait quand la gaufre est toute chaude.

Les pâtissiers se servent ordinairement d'une crème de fondant qu'ils mouillent de rhum ou de kirsch.

Sur ce, bonne réussite, cette fois.

***

Une lectrice assidue de dix ans. — Vos gentils remerciements ont remué mon vieux cœur. J'adoire votre humilité, mais... si j'avais su, jamais je ne me serais permis certaine observation. Qui est plus ignorant ? et qui demande pardon ? c'est...

MARMITON.

REVUES

L'Éducation Chrétienne, 163, Boulevard St-Germain, Paris 6e, Abonnements : 6 fr. ; avec le Supplément bi-mensuel 10 francs.

Sommaire du 2 Janvier 1904. — Éducation Pédagogique : La loi scolaire. — Revue : Le tarif des cartes postales. — Enseignement. Exercices scolaires. Religion : Ministère sacerdotal de l'église, P. Pogy ; Grammaire et orthographe, L. C. F. et Delacroix ; Arithmétique, G. Bovier-Lapierre. — Composition française. Sujets et développements. Lecture et récitation : Prière d'un enfant pour le nouvelle-année, R... ; le billet géographique de l'année 1903, Europe, A. M. G. — Préparation aux examens : Correction d'un devoir d'élève, Delacroix. — Examens et concours : Compositions mensuelles des écoles chrétiennes de Paris. — Actes administratifs : Arrêté relatif à l'examen du certificat d'études primaires supérieures. — Jurisprudence : Cour de cassation. — Chronique de la semaine. — Programme du mois de janvier 1904.

Le Journal des Sciences Médicales de Lille, par un groupe de professeurs de la Faculté libre de Médecine et de Pharmacie, 61, rue du Port, à Lille. — Abonnement : 20 fr. par an.

Sommaire du 2 Janvier. — Clinique obstétricale (Maternité Sainte-Anne) : Leçon d'ouverture du cours, par M. le professeur G. Eustache. — Société des Sciences médicales de Lille : Séance du 16 décembre 1903 (suite et fin). — Carnet du journal : Mariage. — Bulletin hebdomadaire de l'office sanitaire

Le Nord médical, bi-mensuel, 209, rue Léon-Gambetta, Lille. Un an 3 fr., le numéro, 0 fr 10.

Sommaire du 1er Janvier 1904. — Variétés. — Clinique médicale : Tuberculose à forme bronchique et bronchite chez les tuberculeux, Dr G. Lemoine. — Pathologie nerveuse : Quelques considérations sur l'étude du sang dans les maladies nerveuses, Dr F. Vendeputte (suite). — Sociétés médicales de la région. — Travaux des médecins de la région. — Bibliographie.

Un bon remède contre le rhume de cerveau, la POUDRE NAZALE GOBERT, 26, rue Esquermoise, Lille.

L'INFLUENZA
est dans l'air !

C'est par centaines de mille que durant ces quinze dernières années se comptent les victimes de l'influenza. L'influenza débute par des éternuements et finit par des complications. Elle terrasse l'homme lapine fort, elle le torture par des fièvres et des frissons, des douleurs dans le dos et des maux de tête affreux. Elle amène une prise de la pneumonie, de la bronchite, de la pleurésie et autres maladies généralement mortelles.

L'influenza est dans l'air ! Vous n'y échapperez qu'à la condition de vous maintenir en état de force, en ayant un sang riche et pur. Si les germes de l'influenza entrent dans votre système et que votre sang soit pauvre, affaibli, vous êtes la victime désignée pour les tortures de la grippe. En prenant de temps en temps les pilules Pink, vous vous mettrez en garde contre cette terrible maladie. Prises après la période aiguë de l'influenza, les pilules Pink hâtent la convalescence et préservent des suites désastreuses de cette maladie.

Mlle Eugénie Vieet, de Chailles, commune d'Hautecour, par Villereversure (Ain), a, à la suite de l'influenza, retrouvé toutes ses forces et la santé, grâce aux Pilules Pink.

« Tout le monde dans mon entourage, écrit-elle, est émerveillé des résultats que j'ai obtenus grâce aux Pilules Pink. On me croyait devenue poitrinaire. Ma faiblesse était telle que mes jambes ne pouvaient plus me porter. J'avais complètement perdu l'appétit. Ayant entendu vanter les Pilules Pink, j'ai voulu les essayer, et en bout de quinze jours j'allais beaucoup mieux. Et continue le traitement et peu de temps après j'étais complètement rétablie. »

Tout le monde doit savoir que les Pilules Pink sont le plus merveilleux régénérateur du sang et qu'elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les maux d'estomac, la faiblesse générale, migraines, bourdonnements, névralgies, sciatique, rhumatismes.

On peut se procurer les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et chez Gablin et Cie, pharmacien, 23, rue Bailn, Paris. 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les six boîtes franco.

CRÉDIT LYONNAIS

Fondé en 1863

CAPITAL : 200 MILLIONS DE FRANC
Réserve : 100 Millions de Francs
Agence de LILLE, rue Nationale, 90
avec Agences à DOUAI, CAMBRAI, ROUBAIX et ARMENTIERES et CAMBRAI

ORDRES DE BOURSE
exécutables en France et à l'Etranger
BOURSE DE LILLE
Un pélotonné, exécuté et extrémité, rue Bourse de Lille.
Avances de Fonds sur tous Titres
DEPOTS DE TITRES
PAIEMENT A VUE DE TOUS COUPONS
Délivrance de Chèques (France et Etranger)
LOCATION DE COFFRES-FORTS
complètement à partir de 5 fr. par mois

TOUTE PERSONNE SOUCIEUSE
DE SA SANTÉ

ne devrait jamais consommer d'autre apéritif

QUE L'EXCELLENT VIN DE

BANYULS-TRILLES

soigneusement préparé avec du vieux vin de BANYULS et le meilleur QUINQUINA

Ce puissant et délicieux tonique est d'ailleurs recommandé par le corps médical, même aux femmes et aux enfants.

Pris avec de l'eau, le BANYULS-TRILLES désaltère imméd